



## Notaires ayant réclamé des provisions sans prestation

Par **Succession Jean**, le **29/09/2017** à **14:31**

Objet : Succession Jean XXX, décédé en septembre 2003

Madame, Monsieur,

Suite à la demande du TGI de Bastia, Mtre XXXX a été désignée pour régler la succession de mon père Jean XXXX , décédé en septembre 2003!!! Plusieurs notaires de Bastia se sont succédés pendant plusieurs années sans rien faire mais sans jamais oublier de nous réclamer des provisions (

Mtre XXXX nous a promis à plusieurs reprises le projet d'acte de succession depuis un an et nous a réclamé régulièrement des versements en écrivant à chaque fois « qu'à réception le projet d'acte sera adressé ».

Nous avons conservé tous les messages et courriers émanant de l'office notarial.

A ce jour nous ne pouvons une fois encore que constater que nous n'avons toujours rien reçu, bien que nous vous ayons payé près de 10 000 euros : 3000 euros par moi, 3000 e par Laurence XXX, 3000 e par Audrey XXX qui a une quotité disponible, plus le versement de Nabou XXX.

Cette situation nous surprend tous et le procédé répétitif nous inquiète.

Nous tenons donc à vous alerter sur ce procédé et vous demandons de bien vouloir nous conseiller afin que nous puissions recevoir le projet d'acte de succession.

Veillez agréer, Madame, Monsieur mes salutations distinguées

**Ne jamais indiquer vos coordonnées, [smile3]**

Par **Visiteur**, le **05/10/2017** à **10:23**

Bonjour,

Vous êtes vous adressé à la chambre départementale des notaires pour réclamation.